

## ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE DÉDIÉE

Médecin pédopsychiatre  
Psychologue  
Neuropsychologue  
Infirmier(e)s formé(s) en psychiatrie  
de l'enfant et de l'adolescent  
Educateur spécialisé  
Orthophoniste  
Psychomotricien  
Assistant social  
Cadre de santé  
Secrétaire

## MODALITÉ D'ACCÈS

**Les demandes de consultations se font de préférence par téléphone par les parents ou les représentants légaux :**

- La secrétaire recueille les éléments administratifs et vous indique les documents que vous devez apporter lors de votre venue,
- Ensuite un soignant recueillera le motif de votre demande de consultation et un rendez-vous vous sera donné après une évaluation clinique de la demande,
- Devant le nombre important de demandes, il vous est demandé d'honorer le rendez-vous proposé ; **en cas d'empêchement merci de l'annuler auprès du secrétariat au moins 48 heures à l'avance** afin qu'une autre famille puisse en bénéficier.

## HORAIRES D'ACCUEIL DU PUBLIC :

Du lundi au vendredi [hors jours fériés]  
De 9 heures à 17 heures  
Après 17 heures : sur rendez-vous

## ACCUEIL SECRÉTARIAT :

Du lundi au vendredi  
De : 9h à 17h  
Téléphone : 02.38.44.43.60

## ADRESSE :

Adresse du CMP : 17 rue de la Gare  
45130 Meung sur Loire

Georges Daumézon  
Établissement Public de Santé Mentale du Loiret  
1 Route de Chanteau - BP 62016  
45402 Fleury-les-Aubrais Cedex  
[www.epsm-loiret.fr](http://www.epsm-loiret.fr)

# CMP DE MEUNG SUR LOIRE

Centre Médico  
Psychologique pour  
Enfants et Adolescents



PÔLE DE PSYCHIATRIE DE L'ENFANT ET DE  
L'ADOLESCENT

## PRÉSENTATION

Le CMP est un lieu de **Consultations pédo-psychiatriques et psychologiques** et un **lieu de Soins en Ambulatoire** en faveur des Enfants et des Adolescents de **0 à 16 ans** et de leurs Familles.

Le CMP répond aux besoins de la population de par sa proximité et son accessibilité sur un secteur géographique déterminé.

## MISSIONS

- **Accueillir et identifier** les difficultés de l'enfant ou de l'adolescent en lien avec son développement et son environnement familial, scolaire et social
- **Organiser des actions de prévention, de dépistage, de diagnostic et des soins** en fonction de l'âge de l'Enfant ou de l'Adolescent, de sa problématique du degré de sa souffrance, de la sévérité des manifestations et leur retentissement sur sa réussite scolaire, sa socialisation, son épanouissement....
- **Proposer** sur indication du médecin pédopsychiatre des **prises en charge personnalisées** et **adaptées** à chaque situation.

## QUAND S'ADRESSER AU CMP ?

- Si vous avez des doutes sur le bon développement de votre enfant au niveau de l'apparition du langage, de sa motricité ... ou une régression dans ses acquis
- Si vous constatez chez votre enfant des difficultés d'alimentation, de sommeil, des états d'agitation, de l'opposition... voire de la violence intrafamiliale ou scolaire.
- Si vous estimez que votre enfant s'isole, ne cherche pas la compagnie des autres enfants ou des adultes, s'il s'enferme dans des comportements répétitifs qui peuvent vous paraître étranges...
- Si votre enfant a des difficultés dans sa scolarité, des difficultés d'adaptation dans le milieu scolaire, s'il montre des signes de stress, s'il est anxieux...ou s'il ne veut pas/plus aller à l'école...
- Si vous trouvez que votre adolescent est triste ou il vous exprime des idées noires, voire suicidaires
- Si votre adolescent change significativement son comportement alimentaire avec perte ou prise importante de poids
- Si vous trouvez que votre adolescent se désintéresse brusquement (ou progressivement) de sa scolarité, avec ou sans fléchissement dans les apprentissages, s'il s'enferme dans des activités solitaires (écrans...) et s'éloigne de ses amis, s'il fait usage des toxiques avec des attitudes de mise en danger...

**Toute situation qui provoque un bouleversement au sein d'une famille, deuil, séparation, conflits intrafamiliaux... peut être à l'origine d'une consultation au CMP.**

## SOINS PROPOSÉS

Les indications de chaque prise en charge et le **projet thérapeutique personnalisé** sont discutés en équipe pluridisciplinaire et validés par le pédopsychiatre. Ils peuvent être :

Les soins proposés sont :

- Des consultations
- Des entretiens à visée psychothérapeutiques et entretiens de soutien
- Des psychothérapies individuelles
- Des entretiens familiaux, avec la fratrie
- Travail en groupe ou individuel  
Des rééducations orthophoniques
- Des rééducations de psychomotricité
- Projet de soins individualisé

**Certaines situations nécessitent une prise en charge en CMP** associée à une hospitalisation partielle en **hôpital de jour** en préservant le plus possible la scolarité,

**Les projets élaborés et mis en place avec l'accord des parents qui s'engagent à soutenir ce travail en faveur de leur enfant ou adolescent.**

*Les soins proposés par le CMP sont pris en charge à 100% par la Sécurité Sociale.*